

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15 04 2013 Révision: 15.04.2013

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise · Identificateur de produit

· Nom du produit: HMK P330 Huile pour terres cuites

· Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation Produit de soins pour la pierre

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: MÖLLER-CHEMIE Steinpflegemittel GmbH

Ziegeltalstrasse 2 D-93346 Ihrlerstein

Tel: 0 049 (0)9441 176 940

Vertretung in der Schweiz/Représentation en Suisse:

CT-Chemie GmbH Gewerbestr. 10 CH-3423 Ersigen Tel. 034/448 10 10 www.ct-chemie.ch

Service chargé des renseignements: Geschäftsführung, E-Mail: info@moellerstonecare.eu/Direction, E-Mail: info@moellerstonecare.eu Numéro d'appel d'urgence:

Toxikologisches Zentrum Zürich, Notrufnummer: 145, e-Mail: info@toxi.ch (24h) Centre toxicologique Zürich, Numèro d`urgence: 145 / e-Mail: info@toxi.ch (24h)

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.

• Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) nº 1272/2008 néant

· Pictogrammes de danger néant

· Mention d'avertissement néant

· Mentions de danger néant

· Autres dangers · Résultats des évaluations PBT et vPvB · PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants Caractérisation chimique: Mélanges Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux: néant

• Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Description des premiers secours
Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 Après contact avec la peau: Rincer à l'eau chaude.

· Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières. · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie · Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

(suite page 2) CH/FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 15.04.2013 Révision: 15.04.2013

Nom du produit: HMK P330 Huile pour terres cuites

(suite de la page 1)

• Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· Manipulation:

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise. Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail. • Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection des mains:

Troiection des mains. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,35 mm

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6). Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est

recommandée.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: Caoutchouc nitrile

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures: Caoutchouc nitrile

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect: Forme: Liquide Couleur: Ambré · Odeur: Caractéristique

· Seuil olfactif: Non déterminé. · valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

-15 °C

Point de fusion: Point d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair 157 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Température d'inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 3) —— CH/FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 15.04.2013 Révision: 15.04.2013

Nom du produit: HMK P330 Huile pour terres cuites

(suite de la page 2)

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé. Supérieure: Non déterminé. <0,01 hPa · Pression de vapeur à 20 °C: 0,856 g/cm³ Non déterminé. · Densité à 20 °C: · Densité relative Densité de vapeur.
Vitesse d'évaporation Non déterminé. Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

Pas ou peu miscible · Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé. Cinématique: Non déterminé.

· Teneur en solvants:

1,2 % 1,20 % Solvants organiques: VOC (CE) VOCV (CH) · Autres informations 1,20 %

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- Effet primaire d'irritation: de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · **Sensibilisation:** Ăucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- Toxicité
 Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

 L'autres informations importantes disponibles.
- Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Comportement dans les compartiments de l'environnement:

- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Résultats des évaluations PBT et VPVB

- **PBT**: Non applicable. **vPvB**: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- Emballages non nettoyés:
 Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport · No ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

(suite page 4) —— CH/FR

(suite de la page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 15.04.2013 Révision: 15.04.2013

néant

néant

néant

Nom du produit: HMK P330 Huile pour terres cuites

· Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe

Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA
Dangers pour l'environnement:
Marine Pollutant:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:

15 Informations réglementaires

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Prescriptions nationales:
- Classe Part en %
- NK 1,2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

produit et ne donnent pas iteu a un rapport juriaique contractuel.

**Acronymes et abréviations:*
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer ICAO: International Civil Aviation Organization
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

*** Nannées modifiées nar rannort à la version précédente

* Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR -